

(Traduction)

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Je crois m'être prononcé clairement là-dessus hier soir, monsieur l'Orateur.

(Texte)

M. Grégoire: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire toujours en rapport avec le même sujet. Lorsque le ministre des Finances parle des «écoles, universités et maisons de formation du même genre», le ministre inclut-il les églises, les monastères et les presbytères parmi ces «maisons de formation du même genre»?

(Traduction)

L'hon. M. Gordon: Monsieur l'Orateur, je crois qu'il sera plus facile de donner d'autres éclaircissements ou d'autres définitions de ces résolutions lorsque la Chambre en sera saisie et, quant à moi, le plus tôt sera le mieux.

Des voix: Bravo!

(Plus tard)

(Texte)

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Je voudrais demander une question à l'honorable ministre des Finances.

Dans la préparation du budget miniature qu'il a présenté hier soir, le ministre des Finances pourrait-il nous dire pourquoi il n'a pas jugé opportun d'exempter de la taxe les matériaux utilisés par les gouvernements provinciaux et leurs sociétés, particulièrement l'Hydro-Québec?

(Traduction)

L'hon. M. Gordon: Je propose que cette question me soit posée au cours du débat sur la résolution.

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AUX MINOTIERS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Reynold Rapp (Humboldt-Melfort-Tisdale): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au ministre des Finances une question relative à la promesse qui a été faite de mettre en œuvre un régime de double prix pour le blé en versant une subvention de 50 millions de dollars aux minotiers du pays. C'est, selon les spécialistes, ce qu'il en coûtera, pour prévenir la hausse du pain. Comme cette somme de 50 millions n'apparaît pas dans le budget, le ministre pourrait-il nous dire de quelle façon il entend verser cette subvention?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Je regrette, je n'ai rien à dire sur ce point.

LA BANQUE DU CANADA

RETRAIT D'OFFRE POUR LES OBLIGATIONS DE L'ÉTAT

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. J. W. Monteith (Perth): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Finances. En retirant hier son offre de 98½ pour les obligations de l'État à 4½ p. 100 arrivant à échéance en 1983, la Banque du Canada a-t-elle envisagé la hausse des taux d'intérêt et le resserrement du crédit que son action entraînerait éventuellement?

L'hon. Walter L. Gordon (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la Banque du Canada est libre de faire sur le marché toutes les transactions d'obligations de l'État et je suis sûr que le député ne s'attend pas à une réponse circonstanciée de ma part. Toutefois, le gouvernement prend en définitive la responsabilité de la politique monétaire et je puis assurer au député que la Banque et le gouvernement continuent à encourager, dans les conditions optimums, l'expansion de l'économie nationale sans pour autant compromettre la sûreté de notre position extérieure et tout en cherchant à éviter des difficultés de change.

Au sujet de ses opérations journalières de vente et d'achat de valeurs, on sait que la Banque du Canada accepte ou rejette les offres de souscription de telles ou telles séries d'obligations de l'État faites par des tiers. Dans l'acceptation ou le rejet de ces offres, la Banque tient compte d'une variété de facteurs, notamment des conditions appropriées du crédit par rapport à l'économie nationale, de l'évolution du marché des capitaux, des fluctuations du solde de la balance internationale des paiements, des effets de la disparité des taux d'intérêt canadiens et étrangers sur les rentrées et les sorties de capitaux. Après avoir tenu compte de tous ces facteurs, la Banque peut souscrire une série entière d'obligations de l'État au même prix pour une durée déterminée, mais cela ne veut pas dire qu'elle s'engage à maintenir un prix. On peut s'attendre à ce que, suivant l'évolution du marché, la Banque ne réponde pas toujours de la même façon aux offres d'achat ou de souscription.

L'hon. M. Monteith: Une question supplémentaire. Le ministre des Finances peut-il nous expliquer pourquoi la Banque a retiré son offre hier?

L'hon. M. Gordon: Ma réponse le disait, monsieur l'Orateur.